



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 12 avril 2016

30/16

Date d'affichage : 15/04/2016

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 21

Votants : 25

L'An Deux Mille seize, le 12 avril 2016
Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 6 avril 2016
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de
la Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET,
Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme
Nicole BOILEAU

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON, M. Bernard GILBERT

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Véronique DALLEAU à M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS à Mme
Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Claire MINIÈRE à Mme Anne GABORIT, M. Bertrand
DAUDIN à M. Eric LEMBO

Absents excusés : Mr Dominique DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Adoption de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2016 pour les communes du
SMIRTOM de Beaugency.

Le comité syndical du SMIRTOM de Beaugency a fixé la contribution de la Communauté de
communes des Portes de Sologne à la somme de **262 716 €** pour l'exercice 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

FIXE les taux 2016 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) comme suit, pour les
communes d'Ardon et de Ligny le Ribault :

	Bases 2016	Taux proposés pour 2016	Produits attendus	Rappel du taux 2015
ARDON	1 164 704 €	12%	139 764 €	12%
LIGNY LE RIBAUT	1 024 602 €	12%	122 952 €	12%
		TOTAL	262 716 €	

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 15 avril 2016

Le Président
Jean-Paul ROCHE

